



Curatelle renforcée non adaptée

Par **angeliquemarieduval**, le **28/09/2017** à **13:35**

Bonjour,

Je suis la curatelle de mon frère depuis plus d'un an mais ke viens d'apprendre par le nouveau banquier qu'il faut 2 compte, un pour les factures l'autre pour l'argent de poche... Du cou j'ai vérifié la mesure mise en place est curatelle renforcée mais cela n'est pas adapté mon frère sait gérer le minimum, déposer son chèque de paie retirer de l'argent consulter son compte... Faut il u certificat du psychiatre ou simplement du médecin traitant pour faire une demande de curatelle simple voire peut être annuler la mesure. Sa réelle difficulté est l'illettrisme il sait venir vers moi quand il ne comprend pas moi je m'occupe seulement de mettre les prélèvement en places

Par **Visiteur**, le **28/09/2017** à **16:30**

Bjr,

Renseignez vous auprès du juge qui a décrète la mesure de protection.

Par **angeliquemarieduval**, le **29/09/2017** à **10:07**

Merci pour votre conseil en espérant que cela ne va pas conduire à un refus sachant sachant que la mesure a été faite suite à notre demande mon frère et moi. Pensez vous que lorsque qu'une mesure est demandée comme nous l'avons fait le juge va entendre notre demande. Je suis embêtée de ne pas avoir fait une demande mieux adaptée pour mon frère et j'espère ne pas avoir d'ennui suite à la non mise en place d'un compte protégé sachant que mon frère avant la mesure avait quelque petits impayés qui sont réglé et a réussi en 1 an et demi a mettre 3000euros de cote.